

Décision du Conseil d'Administration de France Galop sur le principe d'intégration des hongres au Qatar Prix de l'Arc de Triomphe

À l'issue du Conseil d'administration de France Galop, qui s'est tenu hier, et sur proposition de son Président Guillaume de Saint-Seine, celui-ci a approuvé, à une très large majorité, le principe d'intégration des hongres au Qatar Prix de l'Arc de Triomphe.

Cette évolution majeure marque une nouvelle étape dans l'ambition de France Galop de positionner le Qatar Prix de l'Arc de Triomphe comme la référence mondiale incontestée des courses hippiques. En élargissant le champ des partants, France Galop fait le choix de l'excellence et de l'ouverture, avec un objectif clair : renforcer l'intensité sportive, accroître l'attractivité de l'événement et en faire un spectacle toujours plus puissant, au cœur de sa stratégie de « *sportainment* ».

Cette décision vise à offrir aux spectateurs de ParisLongchamp comme aux téléspectateurs du monde entier une promesse simple et forte : voir s'affronter, sans exception, les meilleurs chevaux au monde de toutes les générations de trois ans et plus sur la distance reine des courses de plat, les 2 400 mètres.

Cette décision qui s'appréciera évidemment dans un temps long, comme le fut la décision prise sous la mandature d'Edouard de Rothschild de modifier la distance du Prix du Jockey Club, doit désormais être soumise à l'approbation de l'European Pattern Committee, prévue au premier trimestre 2027.